



Litige achat de Mobilhome

Par **Mamandyn**, le **28/08/2022** à **11:41**

Bonjour,

Il un a bien un sms envoyé vendredi matin pour dire que nous devons stopper la vente l'après-midi un sms pour demander la photo du chèque déchiré et quelques minutes après leur réponse qu'ils encaisseront le chèque un sms leur disant que dans ce cas nous maintenions la vente car l'annuler nous pénalise bien plus et la réponse de la personne a été "vous avez annuler nous ne vous vendrons plus le Mobilhome "

Par **Lag0**, le **28/08/2022** à **12:18**

Pourquoi ouvrez-vous un nouveau sujet ? Continuez sur l'autre :

https://www.experatoo.com/fiscalite-immobilier/litige-lors-de-l-achat-d-un-mobilhome_170266_1.htm

Je ferme ici